

Compte-rendu du 7ème congrès des Chevaux Territoriaux Samedi 24 et dimanche 25 octobre 2009

Le septième Congrès des Chevaux Territoriaux organisé par Lydia Mallet, Directrice financière de la Municipalité de Trouville-sur-mer et Olivier Linot directeur général des services s'est déroulé les Samedi 24 et Dimanche 25 Octobre 2009 en présence du Sénateur Ambroise Dupont, Vice-président du Conseil Général du Calvados, en charge des Equiday's.

Le Congrès analyse et confronte tous les ans les expériences de diverses communes de France. Cent trente villes utilisent aujourd'hui les services des chevaux pour des tâches de collecte de verre, de ramassage scolaire ou de débardage.

L'association Espaces qui assiste régulièrement à la manifestation, utilise depuis 1998, en partenariat avec le Centre des monuments nationaux, des chevaux de trait dans le Parc de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) sur un domaine de 470 hectares. Après avoir initié des chantiers d'insertion (débardage et transport du bois) pour des personnes en situation d'exclusion sociale et en difficulté professionnelle, une étude a été réalisée en novembre 2008 sur l'activité hippomobile et sur l'arrachage de plantes invasives, comme le Laurier du Caucase, des activités où le cheval se révèle très performant. Deux Percherons devraient rejoindre le domaine l'année prochaine. L'association projette aussi de faucher et de récolter le foin afin de pouvoir ensuite l'utiliser dans un objectif d'auto-suffisance dans le Parc.

Autre nouveauté du Congrès, l'expérience de l'entreprise Suez Environnement, dont la Sita propose désormais des prestations de développement durable aux collectivités locales. C'est le fruit d'un partenariat avec une entreprise dont le métier de base ne consiste pas à faire travailler des chevaux, mais des camions, et pour ce faire, elle a fait appel à un sous-traitant Hippo-Ecolo-Services. A travers l'exemple de deux villes, Pont Sainte Marie et Saint André les Vergers, qui se sont engagées dans la collecte hippomobile, le groupe Suez espère proposer des solutions alternatives qui permettraient en partie de répondre, à l'avenir, aux objectifs de la loi GRENELLE 1.

Par le biais de l'association Equiterra, une étude sur le bilan carbone a été réalisée à Beauvais sur un chantier type qui effectue la collecte de verre. 30% des émissions de gaz à effet de serre sont liées au transport, et d'ici 2050, la France s'est engagée à limiter le réchauffement climatique et à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre. Le développement d'une « Energie cheval » devrait servir à créer des emplois locaux. L'association a aussi rappelé que sur cent poulains de trait qui naissent aujourd'hui, 95 % des animaux partent à la boucherie, il est donc important de se mobiliser afin de pérenniser des emplois en voie de disparition (par exemple, deux tiers des éleveurs ont plus de 55 ans et certains métiers –bourelriers et autres- sont aussi menacés de disparaître). Des études soulignent que la proximité géographique entre les chantiers et le cheval reste un facteur important de diminution du bilan carbone tout comme une alimentation bio de l'animal. Des chantiers tests seront réalisés l'année prochaine par Equiterra, car les analyses révèlent déjà que l'utilisation du cheval permet de réduire de 60 à 70 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à un camion.

Un autre projet original a été présenté lors du Congrès, celui d'EcoDomaine (situé au sein du Domaine du Bouquetôt) en collaboration avec la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie et en partenariat avec l'association Hybrid Energie. Le projet allie les différentes facettes d'énergies renouvelables dont la méthanisation (production d'électricité grâce au fumier de cheval) combinée à la culture de spiruline dans le cadre d'une ferme pédagogique.

La spiruline, une micro-algue alimentaire aux grandes qualités nutritionnelles, renforce le système immunitaire. Le projet de méthanisation (une fermentation qui permet de récupérer les gaz à effet de serre) est lié au concept de production de spiruline. En terme d'environnement, le projet favorise notamment la réduction du méthane, la culture de spiruline a un faible impact écologique (elle nécessite peu d'eau et peu d'espace), le cheval pourrait être utilisé pour le transport hippomobile du fumier, l'idée serait aussi d'utiliser la spiruline comme complément alimentaire pour les chevaux.

L'EcoDomaine pourrait s'installer à Saint-Pierre-Azif, la volonté de créer une ferme du XXII^e siècle signifie aussi « penser la ferme autrement » en alliant différentes sources de revenus de manière cohérente pour un projet innovant, relayé par le cheval. La ferme espère voir le jour dès 2010.

Un éleveur de chevaux de trait, Norbert Colon est venu évoquer le projet de navette hippomobile au Mont Saint Michel, le syndicat mixte du Mont qui était à la recherche d'un moyen de transport pour faire la navette entre le continent et le Mont proprement dit, a débloqué une somme de 50000€ pour faire une étude de faisabilité auprès des Haras Nationaux, et c'est la société Veolia qui a remporté le marché. Six tramways hippomobiles de 50 places chacun devraient être opérationnels le 11 novembre 2011, ils devraient transporter les passagers, pour un aller simple de 4€ et 6,50€ aller-retour.

La ville d'Herouville Saint Clair étudie aussi la possibilité d'utiliser un cheval territorial dans un but de développement durable et d'insertion de personnes en difficulté (création de contrats d'avenir). La ville de Lyon qui utilise un attelage pour collecter les déchets dans le Parc de la Tête d'Or depuis 2005 a souligné qu'il serait important de revaloriser l'emploi de meneur au sein des collectivités territoriales, des employés qui travaillent avec des salaires très peu élevés.

Le deuxième Championnat de France des Meneurs Territoriaux s'est également déroulé sur la plage de Trouville avec une douzaine de villes en compétition. Les épreuves techniques (tests d'immobilité du cheval, le « reculer » de la carriole, etc) prouvent que les meneurs sont capables de s'adapter au matériel et au cheval sur un terrain techniquement difficile. Le trophée a été remporté par la ville de Saint-Pol-de-Léon, et parmi les quatre premiers lauréats figurent des équipages menés par des femmes, preuve que la profession se féminise et que leur sensibilité s'harmonise parfaitement avec celle de l'animal.

La Commission Nationale du Développement des Chevaux Territoriaux s'est réunie le dimanche 25 octobre en présence du Sénateur Ambroise Dupont, l'occasion de s'interroger sur son avenir. Olivier Linot, Président de la commission nationale de développement des chevaux territoriaux a rappelé le danger de maintenir une Commission informelle, devant l'explosion des demandes de renseignements et le nombre très importants de communes désireuses d'engager une démarche hippomobile, en soulignant que la certification et la labellisation sont toujours des garants de légitimité. Le Sénateur Ambroise Dupont a proposé de réunir les membres de la Commission une fois par an au Sénat en invitant les membres du Groupe Cheval et de faire suivre cette réunion par la Chaîne parlementaire, il a aussi insisté sur les enjeux de transformer la Commission nationale, peut-être sous la forme d'une Association et aussi sur l'importance de lui donner des moyens de fonctionner. Olivier Linot a aussi souligné l'urgence pour la Commission d'avoir un Secrétaire, même à mi-temps, qui crédibiliserait ses travaux, peut-être par le biais de la mise à disposition d'un employé des Haras Nationaux.

Patricia Guinot